1. **Réflexions sur les finalités de la filière :**

Seconde : Appréhender le secteur professionnel / Première : Appropriation / Terminale : Analyse

Section Technicien Supérieur : Autonomie dans la prise de décision et de responsabilité.

**Finalité classe de seconde STHR** :

Appréhender l’étendue du secteur HR => élargir les perspectives d’emploi et de lieux d’insertion professionnelle des élèves.

Appréhender la diversité des fonctions dans des organisations du secteur => élargir les perspectives de métier.

Appréhender les enjeux de la relation clientèle => intégrer les savoir-être indispensables aux métiers du secteur.

**Finalité SGH classe de seconde : (**1er des 3 « A » : **Appréhender** en classe de seconde)

Appréhender la diversité des entreprises du secteur HR et des offres commerciales proposées

Décrire le fonctionnement d’une entreprise.

Situer le fonctionnement de l’entreprise HR dans un environnement juridique.

Situer l’entreprise du secteur HR dans le circuit économique.

1. **Réflexions sur la structure du programme STGH classe seconde :**

*Commentaire préalable :*

*L’idée générale de cette structure est de commencer par ce qui touche directement un élève entrant en classe de seconde (son choix du secteur professionnel) ; puis d’élargir les notions abordées par l’observation de son environnement proche (visites, journées filées en entreprise, enseignements STS et STC..) pour aboutir à des notions plus abstraites (circuit économique ; environnement juridique).*

*Ceci aboutit à une structure en 3 parties :*

1. *Observation des organisations du secteur professionnel HR*
2. *Le fonctionnement d’une entreprise HR*
3. *L’environnement économique et juridique de l’entreprise HR*

*Chaque thème d’étude est abordé sous forme d’une question. La réponse serait construite en 3 étapes : observation, analyse avant la conceptualisation.*

*Ces réflexions reprennent également des idées et notions d’une part, au projet de rénovation rédigé en 2007 et d’autre part au référentiel de PFEG de seconde.*

**Partie 1 : Observation des organisations du secteur professionnel HR**

* Qu’est-ce que l’Hôtellerie-restauration ?
  + OBSERVATION : à partir de recherches sur et sur plusieurs établissements différents : restaurant traditionnel/ restauration rapide restauration collective / hôtellerie économique / hôtellerie plein air / hôtellerie de luxe… ; caractériser la production d’un service d’hôtellerie-restauration et repérer la diversité des besoins

* + CONCEPTUALISATION :
* Le secteur professionnel HR est composé d’organisations et d’activités très variées.
* Ces organisations produisent des services marchands / non marchands qu’ils offrent sur un marché
* Les individus ont des besoins économiques variés et évolutifs, qui vont générer une demande sur le marché de l’hôtellerie-restauration.
* Notion de marché : lieu de rencontre entre une offre et une demande
* Comment les acteurs du secteur de l’hôtellerie-restauration agissent-ils sur le marché ?
  + OBSERVATION : À partir de l’observation d’entreprises réelles sur un marché local, (circuit visite découverte ; journées filées de PFE ?) ; identifier les éléments constitutifs d’une offre commerciale et évaluer la concurrence.

* + CONCEPTUALISATION :

Les agents économiques vont agir sur le marché pour atteindre leurs objectifs : actions mercatiques des entreprises (créer de la valeur) ; forces concurrentielles ; comparaison des offres par les consommateurs (satisfaire leurs besoins)..

**Partie 2 : Le fonctionnement de l’entreprise HR**

* Qu’est-ce qu’une entreprise ?
  + OBSERVATION : à partir de l’observation d’un lieu de stage (PFE jours filés) et en lien avec STS et STC ; présenter les principales caractéristiques d’une entreprise ; identifier les parties prenantes internes et externes.
  + CONCEPTUALISATION :

Si les entreprises diffèrent par leur taille, leur activité, leur forme juridique… elles partagent toutes un objectif lucratif.

Les parties prenantes de l’entreprise sont nombreuses et la diversité de leurs objectifs individuels nécessite des négociations et des ajustements permanents, afin d’assurer la pérennité de l’entreprise => rôle du management.

* Quelle est la place de l’individu dans l’entreprise HR ?
  + OBSERVATION : à partir de l’observation d’un lieu de stage (PFE jours filés) et en lien avec STS et STC ; identifier différentes fonctions dans un hôtel / restaurant ; présenter l’organisation du travail à travers un organigramme
  + CONCEPTUALISATION :

Les emplois liés au secteur HR et les contextes professionnels sont très variés ; avec cependant des conditions singulières d’exercice : saisonnalité, polycompétences, travail en équipe (cf projet 2007)

Chaque entreprise adopte une organisation spécifique en fonction de ce contexte (facteur de contingence)

**Partie 3 : L’environnement juridique et économique de l’hôtellerie-restauration**

* Quel est le rôle du droit dans le fonctionnement de l’entreprise d’hôtellerie-restauration ?
  + OBSERVATION : à partir de l’observation de documents (contrats, …) et de situations professionnelles réelles, caractériser les liens juridiques entre les parties-prenantes de l’entreprise.

Approfondir les recherches pour identifier les sources de Droit et expliquer le rôle du droit dans la société

* + CONCEPTUALISATION (cf projet 2007):

« Le droit est omniprésent dans l’environnement de l’organisation d’hôtellerie-restauration.

Le droit est un facteur de stabilité et de sécurité de l’environnement.

Les règles juridiques résultent du droit national et communautaire.

Elles sont perçues selon les circonstances comme une contrainte ou une protection »

* Quel est le rôle économique d’une entreprise du secteur HR ?
  + OBSERVATION : à partir de données statistiques (INSEE, acteurs privés…) .. placer l’entreprise au sein du circuit économique ; identifier les autres acteurs et leur rôle respectif
  + RECHERCHE : à partir de la consultation d’exemples puisés dans l’environnement des élèves et/ou de la presse spécialisée, mettre en relation le rôle de l’entreprise et la notion de développement durable
  + CONCEPTUALISATION :

L’entreprise du secteur HR participe à la création et la circulation des richesses dans circuit économique.

Son activité économique peut s’inscrire dans une démarche globale de développement durable.

Les entreprises du secteur HR sont nombreuses et représentent un poids dans l’économie nationale en terme de :

* Richesse créée et redistribuée.
* Emplois (diversité des emplois ; qualifications..)
* Quel lien y-a-t-il entre l’hôtellerie-restauration et le tourisme ?
  + OBSERVATION : à partir d’une rencontre avec des professionnels du tourisme (membres d’un office de tourisme, ..) par exemple, caractériser le lien entre les prestations HR et le produit touristique et identifier les acteurs économiques du secteur touristique.
  + CONCEPTUALISATION :

Les produits touristiques combinent des prestations hôtelières et de restauration.

Les entreprises du secteur HR agissent directement sur l’activité touristique (accueil des touristes ; promotion du patrimoine culturel gastronomique..)